



EPAGE du bassin *Viaur*

E.P.A.G.E. Viaur

10 Cité du Paradis
12 800 NAUCELLE
Téléphone : 05 65 71 12 64/65
Mail : contact@epage-viaur.com

Madame la Préfète
7, place Charles de Gaulle
12 007 RODEZ

Dossier administratif suivi par : Karine LACAM
Dossier technique suivi par : Pierre-Jean ICHARD

Naucelle le 9 juillet 2021

Objet : Demande de Déclaration d'Intérêt Général des travaux
Du Programme Pluriannuel de Gestion des berges du Viaur et de ses affluents

Madame la Préfète,

L'EPAGE Viaur travaille depuis de nombreuses années à l'amélioration du fonctionnement des cours d'eau au travers notamment de deux Contrat de Rivière et d'un SAGE.

Dans ce cadre, un Programme Pluriannuel de Gestion a été préparé pour les années 2022 à 2032.

Ce Programme Pluriannuel de Gestion est l'aboutissement d'un travail important de concertation avec l'ensemble des usagers et acteurs techniques, financiers et règlementaires de notre territoire.

Il répond aux objectifs de bon état qui nous sont imposés par la directive européenne sur l'eau et sa déclinaison en droit français.

Ainsi, les travaux proposés dans ce document, sont principalement axés sur l'amélioration et le maintien du fonctionnement des cours d'eau de tête de bassin versant. En effet ce sont ces parties de cours d'eau qui ont été fortement aménagées depuis plus de quarante ans.

Nous sollicitons donc aujourd'hui le lancement d'une procédure de Déclaration d'Intérêts Général afin de consolider ce programme.

Restant à votre disposition,
Veuillez agréer, Madame la Préfète, l'expression de nos respectueuses salutations.

Le Président de l'EPAGE Viaur
Monsieur Yves REGOURD

